



# Mairie de Sadroc

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 février 2021

**Présents :** S. BRUXELLES – E. VIGNAL – J. LABROUSSE – S. MOUNIER – A. DA COSTA – F. ETCHART - D. FOUCAUD – C. PEJOINE - G. RISACHER - S. VIDALIE - G. VERLHAC – V. MOUNIER – E. ROUQUIER – S. CRAMIER

**Absents :** A. MARCOU

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal, lecture et approbation des délibérations précédentes.

### COMPTE RENDU DE REUNIONS

#### CR Syndicat d'électrification - FDEE 19 du 04/02/2021 – Jacques Labrousse :

- Administratif : Création d'un poste d'agent technique deuxième classe, avancement de grade pour le Directeur, modification de statut suite changement de régime pour la commune d'Allasac (Allasac est intégrée au secteur d'Ayen)

- Financier : Baisse de 2% de la consommation électrique due au contexte épidémique de la COVID 19 (baisse industrielle et commerce) perte de 300 000€.

- Transition énergétique : projet de convention de partenariat avec le CD19 pour le déploiement des bornes de recharge électrique, l'utilisation des bornes est très variable selon les implantations.

Achat groupe et énergie marché période 2022-2025.

A l'étude modification du contrat historique avec EDF pour la fourniture et ENEDIS pour la distribution.

Les récentes coupures d'électricité ont été causées par les travaux d'élagage à proximité des lignes.

Eclairage public démarchage GES (peu fiable, équipements hors norme et coûteux)

Modernisation du logo de la FDEE 19: le principal changement concerne le remplacement des poteaux et fils électriques par une prise qui passe sous la terre, démontrant les enfouissements de réseaux. Les compétences de la FDEE 19 sont ainsi représentées par cette prise, symbole de l'accès à l'électricité.

L'étude du projet hercule du gouvernement qui prévoit la scission d'EDF en trois entités : EDF Bleu (centrales nucléaires), EDF Vert (distribution de l'électricité) et EDF Azur (activités hydrauliques, barrages).

La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, déplore l'absence d'information et le manque d'échanges entre les différents territoires.



#### Formation sur le nouveau site internet communal du 04/02/2021 – Commission communication – M. Le Maire :

Une formation en ligne avec le gestionnaire du site a été dispensée aux administrateurs pour apprendre à modifier les pages, publier des articles, modifier les informations en ligne et exercices de prise en main du site.

#### Agglomération de Brive – Tourisme du 09/02/2021 – M. Le Maire :

Un point d'information touristique sera installé à l'épicerie : flyers, affiches des animations aux alentours, Mme Labro suivra une formation dispensée par l'office de tourisme de Brive sur site.

#### Bilan de fonctionnement de la Poste du 10/02/2021 – M. Le Maire :

Echange avec Mme Claux représentant l'entreprise la Poste pour agrandir la zone de stockage des colis à la suite de la hausse des colis en dépôt. Evocation des difficultés rencontrées par Mme Rio pour faire remonter les dysfonctionnements auprès des services de la poste. Activité de la poste soutenue cette année encore, se positionnant

parmi les meilleures agences postales du département et bonne réactivité des services par suite du choix de dissocier la Mairie et la Poste.

### **Réunion cantonale d'Allasac du 11/02/2021 – M. Le Maire :**

Présence de Pascal Coste, Président du CD19 et des Maires des cantons.

L'objectif était de finaliser le contrat de contractualisation au sujet des subventions pour les communes en fonction des projets communaux 2021-2023..

Le canton d'Allasac est le plus peuplé avec 16 000 Habitants et des projets d'agrandissement sont en cours.

Le canton compte 3 SDIS, 3 Maisons de retraite plus une privée à Perpezac-le-Noir ainsi que 3 gendarmeries.

Dépenses au niveau du collège (rénovation, transformation énergétique). 14 millions d'aide aux communes sur l'année 2020. Campagne de vaccination : en cours la labellisation des salles de vaccination et centre de vaccination itinérant via camion pour prise en charge des patients sur place mais quantité insuffisante des doses. Revalorisation des métiers d'aide à domicile.

Ancienne Contractualisation 2018-2020 : 42 millions d'aide pour les communes, montant identique pour 2021-2023 essentiellement pour les travaux de voirie, réparation des engins, réseau d'eau, projet divers.

**Pose de la fibre :** les travaux seront terminés au 30/06/2021 sur Sadroc, commercialisation 2 à 3mois après la fin des travaux. En attente du positionnement des opérateurs non connus à ce jour sur la commune. Le raccordement de la fibre suivra le passage du câble cuivre téléphonique existant, si blocage pour passage en souterrain les travaux seront à la charge des particuliers. En prévention avant de prendre le RDV : vérifier l'absence d'écrasement au niveau des fourreaux à l'aide d'une aiguille.

Possibilité de tester son éligibilité à la fibre sur le site de NATHD : <https://nathd.fr/eligibilite/>

Pour tout signalement d'un poteau défectueux il faut :

- Relever le n° de poteau et la couleur de l'étiquette pour définir l'opérateur (étiquette bleue ou orange = Orange et blanche = Dorsal). Transmettre ces informations en mairie pour signalement sur la plateforme Orange.

Projets prévisionnels commune Sadroc : local technique, école, logements, travaux église, voirie pour une enveloppe totale de 205 000 € de subvention entrant dans le cadre du contrat de contractualisation 2021-2023 entre la commune et le Conseil Départemental de la Corrèze.

### **RDV avec Mme la préfète et le sous-préfet du 15/02/2021 – Eliette Vignal – M. Le Maire :**

M. Le Maire et Mme Vignal, 1<sup>ère</sup> adjointe ont été reçus par Mme La Préfète de la Corrèze et M. le Sous-préfet pour présenter et légitimer les projets de la commune afin d'obtenir des subventions DETR pour leurs réalisations.

### **Réunion syndicat des eaux du 19/02/2021 – Serge Mounier – M. Le Maire :**

Bilan d'achat de matériel, investissement. Rénovation du château d'eau de Perpezac, étude en cours par le cabinet DEJANTE. Relevés des compteurs : les deux modes seront conservés, visite sur place et téléservice (achat de tablette et logiciel). Réparation d'un véhicule. Nouveau lotissement à St Bonnet-l'Enfantier de 18 lots, travaux de génie civil à la trancheuse prévus pour le raccordement de ces lots. St Pardoux-l'Ortigier déplacement d'une conduite d'eau en dehors de la future zone d'implantation des panneaux photovoltaïques pour faciliter la maintenance. Le déplacement d'une conduite d'eau a eu lieu sur la D920 à La Fonsalade suite aux travaux d'implantation d'une stabulation.

## **ACTIVITES DIVERSES**

### **Élection cantonales et régionales des 13 et 20/06/2021 :**

Organisation des permanences à prévoir pour tenir la salle de vote pour les membres du Conseil Municipal.

### **Point local technique :**

Devis et répartition des coûts par lots Maçonnerie-Enduits / Charpente Couverture/ Structure Bois/ Menuiserie Platerie Isolation / Plomberie / Electricité/ Peinture / Portes Sectionnelles /...

Rachat de 36 m<sup>2</sup> de terrain supplémentaire (bande de 3m) parcelle 432 vue avec accord du propriétaire.

Coût prévisionnel HT, frais d'architecte inclus : 147 050€

Plan de financement : DETR, Taux 45% (Taux pivot) : 66 172 €, FST Agglo (Fond Social Territorial de l'agglo) : 18 800€, CD 19 : 15 000€ reste à charge commune 47 078 €. La TVA, 29 680 € sera récupérée en recette d'investissement via le FCTVA n+2.

### **Réunion pour le RPI à venir le 24/02 :**

Le RPI fonctionne bien, bonne entente entre les communes. Pas d'obligation législative au niveau du fonctionnement des RPI mais possibilité de conventionner suivant les modalités d'organisation. Le RPI a été mis en place en 1992 entre Sadroc et St-Pardoux-l'Ortigier puis en 2000 avec St-Bonnet-l'Enfantier. La commune de Sadroc participe au financement d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sur St Pardoux conformément à l'obligation légale d'une ATSEM par école Maternelle. Sadroc compte 51 % de la population du RPI.

### **Problème de CU au lieu-dit Lachaux :**

Problème de délivrance de CU alors qu'aucun retournement de véhicule n'est possible en bout de route. Problème similaire au Bois Lachaud ou le passage des camions du SIRTOM n'est pas possible car sans aire de retournement. Prévoir une plateforme de retournement au fond de l'impasse, extension des réseaux existants, ... la situation doit être anticipée pour permettre aux riverains de bénéficier des services minimums. La commission voirie va étudier cette problématique et les différentes solutions envisageables.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Vote des comptes administratifs et de gestion :**

Le compte administratif est voté à l'unanimité, le compte de gestion est approuvé ainsi que l'affectation de résultats. Les dépenses s'élèvent à 224 475,02 € et les recettes à 400 563,23 €. Un excédent de 176 088,21 € sera reporté au budget 2020 en recettes de fonctionnement.

Suite au bilan du budget 2020 dressé par M. Le Maire, le Conseil Municipal porte ensuite sa réflexion sur la préparation du budget 2021. Quelques augmentations de charges et de charges de personnel sont à prévoir suite à la crise Covid. Egalement des travaux de voirie, travaux sur le local technique, achat du nouveau tracteur sont à intégrer.

**Préparation du budget 2021 :** Réunion programmée au 10 Mars à 19h pour les membres de la commission finance.

### **Programmation des travaux de voirie 2021 :**

Deux devis : EUROVIA : 42 945 € et FREYSSINET LALIGAND BTP 46 087 €. Les précédents travaux confiés à EUROVIA ayant répondu aux exigences, délibération et vote à l'unanimité en faveur de l'entreprise EUROVIA, moins disant sur les travaux à réaliser.

### **Travaux de sécurisation au poste de la Guillaumie :**

Sécurisation d'un câble électrique, retrait d'une partie du câble aérien présent pour desservir des parcelles non constructives et modernisation de l'autre partie par un câble protégé. Délibération et vote à l'unanimité pour autoriser la réalisation des travaux.

### **Organisation du temps scolaire rentrée 2021 :**

Aménagement des horaires pour la pause méridienne pour faciliter les deux services à la cantine :

CE1-CE2 : 9h-11h50 / 13h20-16h30 et CM1 CM2 : 9h-12h15 / 13h45- 16h30

Le dossier sera remonté à l'inspection académique après présentation au prochain conseil d'école. Le Conseil Municipal délibère favorablement et à l'unanimité pour la mise en place de ces horaires à la prochaine rentrée scolaire.

### **Contrat CERIG-DSN (Déclaration Sociale Nominative) :**

Audit sur les fichiers informatiques et aide à la mise en œuvre de l'ADSL. Total TTC de 816 €HT  
Délibération et vote à l'unanimité

### **Aménagement de la place à l'aire de camping-car :**

Devis pépinière Nauche : 749,70 € TTC, poursuivre les recherches et d'autres devis pour comparaison.

Devis Lachaud béton pour les jardinières : 600 € TTC pour deux jardinières

Devis Marsaleix TP 1 203,10 € TTC : minéraux, pouzzolane, gravier coloré, 2 bancs en ardoise

Devis Eurovia : 16 400 € TTC : enrobé, retenue des terres, bordures et trottoir, attention prévoir l'évacuation des eaux pluviales. Total : 18 727€ HT (DETR : 7490€) reste à charge commune 11 237€ Délibération et avis favorable pour déposer le dossier en vue d'une demande de subvention. Les travaux ne seront réalisés que si subventionnés.

### **Questions diverses :**

- Ouverture de l'étang de pêche en Avril dans le contexte épidémique ? Le conseil est favorable à l'ouverture, une demande sera déposée auprès de la préfecture pour être en accord avec les mesures sanitaires.

- Balisage des chemins de randonnées à prévoir pour remise en état. Le bureau du foyer rural sera réuni mi-mars par la Présidente de l'association. M. Le Maire sera présent à cette réunion.

- Le service de la cantine scolaire est ouvert à tous les enfants sans exception en fonction du choix des parents.

- Présence de trous sur la route au niveau d'appli fluide et au Maumont. Les cantonniers interviendront dans la semaine à venir.

- Fibre optique : travaux de plantation terminés, demande de précision sur le cheminement de la fibre au Malpas pour les futurs raccordements clients. M. Le Maire précise que l'ensemble des poteaux en charge de recevoir la fibre sont présents.

- Obligation scolaire : la commune de résidence de l'enfant doit participer aux frais de scolarisation si un enfant est scolarisé à l'extérieur de notre commune. La commune de Sadroc étant pourvue d'une capacité d'accueil suffisante pour accueillir tous les enfants résidant sur son territoire, M. Le Maire n'autorise pas la scolarisation d'enfant en dehors de la commune sauf pour les cas dérogatoires prévus à la loi (obligations professionnelles, scolarisation d'un frère ou d'une sœur scolarisé dans un établissement hors de la commune et pour des raisons médicales).

**Commission finances prévue le 10 Mars à 19h.**

**La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au Vendredi 26 Mars à 20h30.**

La séance est levée à 00H02.